

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUILLET 2022

CONVENTION DE COOPERATION AVEC LA COMMUNAUTE DE COMMUNE POUR L'IMPLANTATION DE STATIONNEMENT VELOS.

Dans le cadre des mobilités douces, la comcom a travaillé avec la commune d'Aguessac sur la mise en place d'arceaux pour permettre le stationnement des vélos dans le village.

Plusieurs points ont été retenus : Devant la Mairie, Aire de jeux des Liquières, Stade, l'espace culturel, le multiservice, la maison de santé, le boulodrome et l'école intercommunale.

Les arceaux seront posés d'ici la fin de l'année.

Le conseil municipal à l'unanimité a validé la convention.

DESTRUCTION NID DE FRELONS ASIATIQUES

La commune d'Aguessac prendra à sa charge un forfait de 50.00 euros pour la destruction de nid de frelon chez les particuliers.

FINANCES

Financement pose de panneaux photovoltaïques sur l'espace culturel.

Le conseil municipal d'Aguessac à l'unanimité a choisi la proposition de prêt du Crédit Agricole. 50 000 euros sur 12 ans au taux fixe de 1.75 %.

Cet investissement s'autofinance grâce à la production d'électricité.

Le décision modificative n°1 a été approuvée par l'ensemble du conseil permettant une réaffectation des crédits.

QUESTIONS DIVERSES :

- Face à une recrudescence d'incivilité, et le nombre croissant de matériel et mobilier urbain vandalisé ou détruit qui occasionne des dépenses qui pèse sur le budget de la commune et donc des contribuables nagassols pour leur remplacement, le conseil municipal réfléchi à installer des caméras de chasse pour protéger les infrastructures où ont lieu ces dégradations.

La Carsat proposera du 19 septembre au 24 octobre 2010 une fois par semaine des ateliers nutrition.

Le conseil a accepté de leur prêter une salle sous la mairie